

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE CHANTE-AU-VENT

Réunion en mode virtuel tenue le 27 janvier 2025.

Personnes présentes : Julianne David-Overy, membre parent
Carl Foisy, membre parent, président
Catherine Fortin, enseignante
Véronique Fortin, technicienne en éducation spécialisée
Emie Labrecque-Tremblay, membre parent, vice-présidente
Andréanne Mayer, enseignante
Lucie Paquin, enseignante
Maxime Rozon, membre parent
Marie-Eve Laframboise, directrice de l'école

Personnes absentes : Représentant de la communauté

Invités : Aucun

1.0 PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Carl Foisy déclare la séance ouverte et débute l'animation.

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum. Il est 18h34.

2.0 MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION

Marie-Ève Laframboise remercie la collaboration des participants à cette rencontre virtuelle. Elle souhaite la bienvenue à Catherine Fortin, qui remplace Audrey Bélair comme membre du personnel enseignant. La bienvenue est aussi souhaitée à Julianne David-Overy, qui remplace Rose-Marie Lavoie à titre de membre parent, puisque Rose-Marie Lavoie est maintenant détentrice d'un poste à l'école Chante-au-Vent.

CEE 2024-2025-017

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Présentation et lecture du projet d'ordre du jour :

PROPOSÉ PAR Andréanne Mayer
ADOPTÉ par Maxime Rozon

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. **Prise des présences et constatation du quorum**
2. **Mot de bienvenue de la direction**
3. **Adoption de l'ordre du jour ®**
4. **Lecture et adoption du [procès-verbal](#) de de la séance du 23 septembre 2024 ®**
5. **Suivis de la dernière séance**
6. **Questions du public et correspondance reçue**
 - 6.1. Composition du menu du service de traiteur
 - 6.2. Qualité de l'air
 - 6.3. Qualité de l'eau
7. **POINTS D'ADOPTION**

Aucune adoption pour cette séance
8. **POINTS DE CONSULTATION**

Aucune consultation pour cette séance
9. **POINTS D'APPROBATION**
 - 9.1. Approbation des [grilles-matières 2025-2026](#)

9.2. Approbation d'une campagne de financement Go-consigne

10. POINTS D'INFORMATION

10.1. Informations de la direction

10.2. Les bons coups de la vie scolaire

10.3. Suivi des activités des membres de l'OPP

10.4. Informations de la dernière rencontre du comité de parents CSSL

11. Affaires diverses

12. Levée de l'assemblée

CEE 2024-2025-18

4.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024 ®

PROPOSÉ par Carl Foisy
ADOPTÉ par Lucie Paquin

5.0 SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Marie-Ève Laframboise fait un retour sur le point de consultation de la formation obligatoire, elle rappelle l'importance de faire cette formation et précise d'informer le secrétariat de l'école une fois que la formation a été réalisée.

Suivi sur le point 2024-2025-12 : approbation du service de traiteur : Nutri-Deli a été non recommandé, un nouveau traiteur "Traiteur pour vous" a été sollicité. L'approbation de ce fournisseur sera effectuée à la prochaine séance.

6.0 QUESTIONS DU PUBLIC ET CORRESPONDANCE REÇUE

6.1 Composition du menu du service de traiteur

Une question est reçue quant à la vente de jus de fruits dans le menu, en raison de la présence de sucre. Marie-Eve Laframboise rappelle aux membres qu'en fonction de leur rôle et pouvoirs, ils peuvent se prononcer quant à un choix de fournisseur de service, quant au prix facturé et quant à la cohérence avec les encadrements prescriptifs de l'école. Elle présente des extraits de la *Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*. Le menu du traiteur s'inscrit en adéquation avec avec les deux orientations traitant de la composition de menus de services de traiteur dans les écoles mentionné dans la politique quant aux valeurs nutritives des jus et quant à l'offre obligatoire complémentaire d'un jus de légume ET d'une petite bouteille d'eau.

Les membres du conseil d'établissement. Emie Labrecque-Tremblay rappelle que ce sujet avait déjà été traité dans le passé. En l'absence de trace écrite dans des procès-verbaux antérieurs, il est convenu d'en faire mention dans le procès-verbal présent.

6.2 Qualité de l'air et qualité de l'eau

Qualité de l'air : une question est reçue portant sur la présence d'amiante dans les plafonds de la cafétéria suivant une information reçue par un ancien concierge. Le service des ressources matérielles a effectué des tests et confirme l'absence d'amiante.

Concernant les préoccupations sur la présence d'amiante dans le plafond de la cafétéria : Des inspections régulières de l'ensemble de nos infrastructures sont réalisées afin d'assurer la conformité et la sécurité des lieux. Si de l'amiante est identifié dans certaines zones, il est encapsulé ou retiré, selon les recommandations en vigueur. Il n'y a pas d'amiante dans le plafond de la cafétéria.

Qualité de l'eau : une question est reçue concernant la qualité de l'eau, particulièrement sur la présence de plomb. Le parent aurait reçu un témoignage d'enseignantes à la retraite. Des tests ont été réalisés par le service des ressources matérielles et la conclusion émise est la suivante :

Conformément aux exigences du ministère de l'Éducation et en lien avec la réglementation ministérielle relative au plomb dans l'eau potable, nous avons effectué l'ensemble des tests requis pour vérifier la qualité de l'eau dans nos établissements. Voici les principales informations : Tests réalisés : Des échantillonnages ont été réalisés pour 20 points d'eau, incluant les abreuvoirs et les robinets accessibles aux élèves et au

personnel. Améliorations apportées : Plusieurs modifications ont été apportées au réseau de plomberie depuis les premiers tests, ce qui a permis d'améliorer encore davantage la qualité de l'eau potable. Conformité : En date du 21 janvier 2025, tous les résultats sont conformes aux normes en vigueur établies par le ministère. Affichage : Un affichage clair est en place pour indiquer si l'eau d'un point précis peut être consommée immédiatement ou si elle nécessite d'être laissée couler pendant une minute avant consommation. Ces mesures assurent que l'eau potable est sécuritaire pour tous les usagers de l'école.

Les membres s'interrogent sur les valeurs. Des précisions seront apportées à la prochaine séance.

7.0 POINTS D'ADOPTION

Aucune adoption

8.0 POINTS DE CONSULTATION

Aucune consultation

9.0 POINTS D'APPROBATION ®

CEE 2024-2025-19

9.1 Approbation des grilles-matières 2025-2026

Les membres reçoivent le document séance tenante puisque le processus de consultation se terminait la journée même de la séance.

- Éducation préscolaire : Maintien du temps d'enseignement et de la répartition du temps entre l'enseignante titulaire et la spécialiste en éducation physique ;
- 1^{er} cycle : Retrait de l'enseignement de l'art dramatique par un spécialiste. Au primaire, cette matière n'appartient pas à un champ d'enseignement différent. Volonté d'inclusion de cette matière en approche globale de type *projet*. Augmentation de ce temps accordé aux spécialistes à l'anglais.
- 2^e et 3^e cycle : Diminution du temps non-réparti afin de représenter la réalité et augmentation du temps d'enseignement en français et en mathématique.

PROPOSÉ PAR Emie Labrecque-Tremblay
APPROUVÉ PAR Véronique Fortin

CEE 2024-2025-19

CEE 2024-2025-20

9.2 Approbation d'une campagne de financement Go-consigne

- Campagne de financement répondant à un critère de convivialité d'administration, répondant aussi au fait que la communauté autre que les parents puisse être sollicitée.
- Utilisation des fonds recueillis : activités de piscine pour les élèves de l'éducation préscolaire.
- Transférabilité de soldes : un solde de cette campagne de financement servira au même usage, à la même clientèle en 2026-2027
- Souhait des membres d'effectuer une publicité pour la diffusion de la campagne, et de la procédure pour y adhérer ou faire adhérer des membres de la famille.

PROPOSÉ PAR Maxime Rozon
APPROUVÉ PAR Julianne David-Overy

10.0 POINTS D'INFORMATION

10.1 Informations de la direction

- **Compressions budgétaires et cibles imposées par le MEQ aux Centres de services scolaires et impact sur le retardement du projet de reconstruction de l'école Chante-au-Vent:** Marie-Eve Laframboise précise qu'il s'agit d'un report de projet et non d'une annulation.
- **Modification des aires de desserte du secteur sud :** Marie-Ève Laframboise réfère au site web du centre de service des Laurentides afin que les membres et parents intéressés puissent faire la lecture des rapports déposés.
- **Changement du personnel pour la suite de l'année scolaire :** Natacha Charbonneau-Denis assure le remplacement d'Agnès Williot, Catherine Jasmin remplace Cédric Devouassoux et Catherine Fortin remplace Audrey Bélair. La transition des dossiers s'est effectuée de façon harmonieuse.

- **Formation obligatoire du personnel de soutien contre l'intimidation, la violence et les violences à caractère sexuel (VACS)** : Le personnel de soutien de l'école Chante-au-Vent et de l'Expédition ont été jumelés et ont reçu la formation obligatoire, d'une durée 3h45, les 15 et 17 janvier dernier.
- **Budget révisé** : Le budget révisé est à venir.

10.2 Les bons coups de la vie scolaire

- Catherine Fortin félicite l'initiative de la réalisation d'activités de patin pour les groupes de l'éducation préscolaire. Des répercussions positives sur les habiletés des élèves sont observées chez les élèves de la première année à ce sujet.
- Les enseignants profitent de ce moment pour féliciter Agnès Williot l'enseignante en éducation physique pour les activités réalisées dans le cadre des blocs de plein-air
- Andréanne Mayer nous parle des bons coups des classe de 5-6 et 6e année avec le conte de Noël et d'Halloween. Elle nous parle aussi du projet de science Apprenti-génies, un projet de science qui stimule énormément les jeunes de l'école.
- Lucie Paquin remercie l'adhésion des familles au projet des collations qui connaît un beau succès. Il y aura reprise des activités culinaires et de la vente en février. Elle nous rappelle que le 2^e et 3^e cycle ont eu la chance de recevoir un bédéiste à l'école dans le cadre du financement par *Culture à l'école*. Cette activité a créé énormément d'intérêt chez les élèves.

10.3 Suivi des activités des membres de l'OPP

- Julianne David-Overy questionne l'intérêt de l'équipe-école pour la tenue de la campagne de financement *Super spaghetti*. Il est entendu qu'au-delà d'une campagne de financement, cette activité représente aussi un réseautage de la communauté éducative. Les enseignants seront consultés à ce sujet dans la prochaine rencontre mensuelle.
- Les membres de l'OPP souhaitent être interpellés par les enseignants pour des besoins ponctuels.
- Les membres parents se questionnent sur l'organisation des activités de fin d'année afin d'organiser leur présence. Le point sera transmis aux enseignants dans la prochaine consultation.

10.4 Informations de la dernière rencontre du comité de parents CSSL

- Maxime Rozon a représenté l'école lors de la rencontre le 25 novembre dernier. Les faits saillants de cette rencontre ont été résumés.

11.0 AFFAIRES DIVERSES

Aucune

12.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Véronique Fortin de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h02.

Il est convenu que la prochaine rencontre se déroulera le 24 mars prochain, aussi dans une rencontre virtuelle.

ADOPTÉ par Lucie Paquin

CEE 2024-2025-21

Marie-Eve Laframboise
Directrice de l'école

Carl Foisy
Président du conseil d'établissement.